

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Madame Corinne Ribauville, Maire, Messieurs Dominique Barbe, Joël Biaut, Olivier Charron, Didier Dessages, adjoints, Mesdames Chantal Esteyries, Caroline Combe, Sylvie Soubaigné, Monsieur Fabrice Lantoine.

Absents excusés: Madame Sandrine Lapeyre, Monsieur Francis Monteiro.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Soubaigné

## I.VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION :

Validation des comptes par le Conseil Municipal :

\*CA BUDGET RTS (transports) 2018 : solde positif : +37 515,96 € en section investissement et + 1 750, 02 € en section fonctionnement reportés sur le budget communal 2019.

\*CA CALVAIRE 2018 : solde positif : +121 024,26 € section investissement et + 2 593, 35 € section fonctionnement reportés sur le budget 2019.

\*CA RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal) 2018 : solde négatif : - 1 482 ,12 € section investissement reporté sur le budget 2019 et solde positif + 11 321, 46 € section fonctionnement reporté sur le budget 2019 ( 5 000 € en fonctionnement et 6 321, 46 € en investissement).

\*CA COMMUNE 2018 : solde positif : +297 610,22 € section investissement reporté sur le budget 2019 et + 69 338, 31 € section fonctionnement reporté sur le budget 2019 ( 12 676, 23 € en fonctionnement et 56 662, 08 € en investissement).

## II.DELIBERATIONS : (camion et bus ; personnel municipal : primes, évolutions de postes)

Bus scolaire : Mr Olivier a recontacté la Mairie pour racheter le bus scolaire ; confirmation en attente.

1. Achats : \*d'un fourgon Renault Master de 2016, 26 000 KM, véhicule L2H2 (modèle médian) 110CH, avec attelage ; véhicule acheté à l'entreprise Arpoulet de Marmande.

Reprise de l'ancien fourgon : 400 euros

Remise de 480 euros

Coût total : 15 843,76 euros HT soit 19018,76 euros TTC

\*d'un véhicule Fiat Fiorini de 2015, 60 543 KM, 95CH, véhicule acheté à l'entreprise Arpoulet de Marmande.

Coût total : 7 595, 76 € HT soit 9 065,76 € TTC

Dépenses validées par le Conseil Municipal.

2. Personnel Municipal : Une réunion a eu lieu le 08.03.2019 à la Mairie, concernant le personnel municipal.

\***Remplacement de Mme A. BOUEY** : nous recrutons un Attaché Cadre A. La fiche de poste est rédigée. Les horaires de travail seront revus.

L'ouverture du secrétariat, un samedi par mois, de 9H à 12H, est envisagée.

**\*Avancements de grades :**

Mme A. BOUEY , actuellement Attaché 10è échelon ; proposition de promotion au grade d' Attaché Principal. Validation du Conseil Municipal.

Mme C. ARDOUIN , actuellement ATSEM 2ème classe ; proposition de promotion au grade d' ATSEM 1ère classe . Validation du Conseil Municipal.

Mr B. DURANDET, actuellement Agent Technique Territorial, pourrait être promu Agent Technique Principal. Proposition non envisagée du fait de son indisponibilité sur avis médical.

**\*Propositions de promotions internes :**

Mr JP .TASSONI , actuellement Agent Technique Principal 1ère classe ; proposition de promotion au grade d' Agent de Maîtrise.

NB : du fait de la suppression du service de transport scolaire, le renouvellement de la formation à la conduite d'un bus n'est plus envisagé et sera remplacé par le Caces 8 nécessaire à la conduite d'un tracteur + remorque.

Mme I .MESNAGES, actuellement Agent Administratif Principal 2ème classe (Cadre C) ; proposition de promotion au grade de Rédacteur (Cadre B) eu égard à ses compétences et au respect des conditions exigibles.

Mr B .CARDINAUX, actuellement Adjoint Technique 7ème échelon ; proposition de promotion au grade d'Adjoint Technique Principal 2ème classe en reconnaissance de son implication dans sa fonction.

Le Conseil Municipal entérine ces décisions.

**\*Primes :**

**NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire).**

Actuellement quatre agents titulaires, bénéficient de cette NBI.

Mr Cardinaux et Mme Lartigau ne la perçoivent pas ; nous avons obligation de régulariser ; Soit une valeur du point à 4.686 euros x 10 points = prime de 562 euros par an.

**IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité).**

Les trois communes du RPIC se sont prononcées en faveur de l'attribution de l'IAT à Mesdames Ardouin et Lartigau ainsi qu'à Monsieur Cardinaux.

Mr Lartigau a fait la proposition d'une IAT au coefficient 2 pour chacun des agents concernés et propose que le coût général soit réparti à part égale entre les trois communes du RPIC.

La commune de Verdélais propose l'attribution de l' IAT à :

Mme C.ARDOUN, coef 1 : 475.31 €

Mme S. LARTIGAU, coef 1 : 450.70 €

Mr B.CARDINAUX, coef 2 : 901.40 € (plus une prime exceptionnelle de 1 000 € prise en charge par la commune de Verdélais) afin de valoriser la spécificité et les responsabilités liées au poste de cuisinier ainsi que l'implication de ce dernier dans sa fonction.

Les IAT seront versées si les autres communes du RPIC valident les coefficients ci-dessus.

Par ailleurs, la commune de Verdélais versera une IAT à :

Mme I.MESNAGES ,coef 1 : 475.31euros

Mr J-P TASSONI, coef 1 : 480.82euros.

**\* Contrat de Mr S. KHERIS :** poursuite du remplacement en CDD de Mr B. DURANDET ; situation à reconsidérer par la suite.

**\*Contact avec le Centre de gestion :** Mme M. OLIVIER est stagiaire jusqu'en septembre 2019, date prévue de sa titularisation. Elle occupe le poste d' ATSEM. Eu égard à la baisse importante des effectifs annoncée pour la rentrée prochaine (- de 130 enfants ), l'Inspection académique pourrait envisager la fermeture d'une classe. Une décision devrait intervenir dès le mois d' avril. Les conséquences seraient le départ d'un enseignant et un poste d'ATSEM en trop.

Mme le Maire doit contacter le Centre de Gestion pour conduite à tenir concernant Mme OLIVIER.

Le Conseil Municipal entérine ces décisions.

### **III. POINT TRAVAUX :**

1. Le portique a été posé au Luc ; les pompiers ont demandé des clés pour un cadenas standard, de même pour la SOGEDO et le SICTOM.

2. Les distributeurs de sacs pour déjections canines ont été posés : un au Luc, deux au jardin public, deux sur les allées ; un de plus sera commandé pour les abords du monument aux morts.

3. Les poubelles du jardin public ont été changées.

4. Achat de trois containers : deux mis en place à Bertric et un à la salle culturelle Toulouse Lautrec.

5. Travaux des vestiaires du stade : suite aux recherches effectuées, il est confirmé qu'aucun contrat d'assurance « dommages-ouvrages » n'avait été souscrit par l'ancienne CDC (coût très important). L'assureur Mr FIOR va monter un dossier de « recours en droit commun ».

Réunion prévue en avril et organisée par Mr Blasquez, architecte, avec le bureau de contrôle, le sondage de sol, le maçon et son bureau d'études, le menuisier et le plombier et des représentants de la Mairie. Dates proposées à Mr Blasquez, à partir du lundi 15 avril 2019.

6. Mr Charron a rencontré Mr BLASQUEZ à propos des travaux envisagés à la poste et à la bibliothèque; un avant-projet sommaire va nous être envoyé (coût environ 2000 €). La dépense pourrait être évaluée à 40 ou 50 000 euros pour environ 100m<sup>2</sup> ; la Poste pourrait participer au financement des travaux du local éventuellement mis à la disposition des facteurs. Dans ce cas, le montant du loyer versé en compensation de l'occupation serait minoré ; dans le cas contraire ce montant serait plus élevé.

Une ouverture de la bibliothèque sur la rue est envisagée.

7. Quartier « Pouchane » : aménagement à réaliser pour les eaux pluviales ; pas de réseau public.

8. La fibre avance à Verdélais ; l'entreprise CIRCET sous-traitant d'ORANGE est en charge des travaux.

### **IV. COMPTES RENDUS DE REUNIONS :**

1. D.Desages a assisté à la Commission Enfance Jeunesse. Les bilans d'activités des centres ont été présentés ; le bilan du CVLV était manquant.

Suite à la présentation du projet de la maison du Luc et à la visite de C.DAIRE, les travaux seront pris en charge par la CDC.

2. Le Nouveau président de Festi-Verdelais, Mr Bruno Reyssie, est venu se présenter à la Mairie et a sollicité l'autorisation d'engager des travaux dans la maison du Luc afin d'agrandir la pièce de stockage de l'association ; réponse favorable ; travaux prévus le samedi 23 mars.

3. L'Office de tourisme du Sud-Gironde a mis en place des packs de visites intégrant la commune de Verdélais.

Prévision d'un sentier de découverte du village et de ses environs avec des tableaux explicatifs.

4. Maison de santé : le projet de St Pierre d'Aurillac est abandonné au profit de celui de Pian à côté du collège. Les médecins intéressés ne souhaitent pas suivre les recommandations de l'ARS (Agence Régionale de Santé) au risque de perdre d'importantes subventions.

La CDC du Sud Gironde souhaite cependant encourager et porter le projet.

5. Réunion à Malagar, vendredi 15 mars 2019 de 15h à 17h pour préparer la nuit des musées

6. L'assainissement, assuré par la SOGEDO, va augmenter. Mr SALIN, bureau d'étude privé, a mené les négociations.

7. Retour sur le PLUI : nouvelle étape avec la définition de l'affectation des zones et de la mixité des fonctions (privé / professionnel).

La commune se voit attribuer 4 hectares à bâtir dans les zones d'extension ; les deux lotissements envisagés (terrains Coulon et Rigoux) saturent cette surface jusqu'au prochain PLUI dans 15 ans.

## **V. QUESTIONS DIVERSES:**

\* Dossier de la famille .....: difficultés de prise en charge de cette famille. Les pompiers sont régulièrement dérangés. Le logement est très vétuste. De nouvelles réflexions vont devoir être envisagées avec les services sociaux et de tutelles

\* Dossier de Mme ....: cette personne, titulaire d'une carte de séjour résidait à Verdélais. Expulsée par son compagnon, elle est logée avec son bébé dans un chalet d'urgence à St Maixant. Une aide alimentaire et une participation aux frais de logement ont été demandés.

\* Rapport moral et financier du musée : 1100 visiteurs en 2018. La porte d'entrée nécessite d'être repeinte. A prévoir.

De même l'inventaire réalisé en 1990 mériterait d'être réactualisé afin de reconsidérer la police d'assurance. Mr Berthod, expert et conservateur du musée de Fourvière en visite à Verdélais, a proposé de s'en occuper.

\* Mme ....., ancienne résidente de la commune souhaite acquérir une concession au cimetière. Elle doit envoyer un courrier.

\* Proposition d'installation d'une boîte à livres.

\* Mme C.COMBE a préparé un dossier sur le calvaire et son état, afin de l'adresser à la Mission Stéphane Bern, Fondation du Patrimoine. La date de sélection des projets est prévue en mai 2019.

## **VI. CALENDRIER :**

13 mars à Ste Foy La Longue : association tourisme en coteaux Macariens ; seront abordés les marchés des producteurs

14 mars : réunion office du tourisme à 18h

20 mars : commission urbanisme et économie à la CDC à 18h30

21 mars : commission finances à la CDC

25 mars : réunion bureau CDC et conférence des maires à Verdélais

26 mars : commission finances de la commune à 18h30

27 mars : commission impôts à 14h

Prochains CM : 09.04.19 et 14.05.19

26 mai : élections Européennes ( prévoir les tours de garde)

Séance levée à 23 heures 18.